Rapport d'un Mémoire envoyé à l'académie par mr. Arthaud, médecin au Cap françois sur les abcès qui surviennent aux poumons ou au foye à la suite des plaies de tête.

Ce mémoire contient deux observations. dans la première un enfant de sept à huit ans reçoit un coup de pied de cheval sur la partie latérale de l'os du front, du côté gauche, qui produit une plaie de la longueur de quatre pouces. on ne trouva ni fracture, ni commotion. il n'y eut ni vertige, ni perte de connoissance. l'enfant se releva seul et fit plus de quatre cent pas pour revenir chés ses parens. on le saigna et on le mit à la diète, la fievre devint continue et le sixieme jour cet enfant eut tous les symptômes d'un rhûme. la portion de l'os coronal qui étoit à nud, devint noire. mr. Arthaud proposa d'y appliquer une couronne de trépan, mais les consultans ne jugerent pas cette opération absolument nécessaire. la fievre, la toux, la difficulté de respirer et les frissons continuerent. il s'établit une expectoration jaunâtre, de mauvaise odeur et peu abondante. vers le douzième jour de la maladie, l'enfant se plaignît d'une douleur sourde dans la partie inférieure de la poitrine du coté gauche. la plaie parut pâle, les pieds enflerent et le scrotum devint œdémateux. enfin lorsqu'on eut tout lieu de craindre une mort prochaine, on appliqua une couronne de trépan sur l'endroit de l'os coronal qui avoit le plus souffert de la contusion. la dure mere étoit adhérante au crâne. cette membrane fut incisée crucialement, sans qu'on trouvât du pus épanché sur le cerveau. le malade mourut le lendemain de l'opération. à l'ouverture du cadavre on vit le long du sinus longi-tudinal supérieur la dure mere ulcérée de l'étendue de deux pouces. une partie du coronal et des deux

ARC45
no 11

pariétaux étoit altérée dans ce même endroit,
le pus dont la quantité étoit d'environ une
cuillerée s'étoit répandu jusque dans la fosse moyenne
de la base du crâne, avoit fait une érosion super-
-ficielle à une portion du lobe gauche et antérieur
du cerveau et à la dure mere près de l'endroit où l'on
avoit appliqué le trépan.
le poumon droit étoit sain, le gauche n'existoit plus;
le peu qui en restoit, ressembloit en quelque sorte à un
champignon racorni et rongé de pus. cette même
cavité gauche de la poitrine contenoit plus d'une
pinte de matière ichoreuse. le foye et la rate
étoient durs et altérés dans quelques endroits par
une espèce de putrilage.
Cette observation n'est que le récit d'une maladie très connue
de tous les praticiens. la contusion de l'os coronal,
l'inflammation de la dure mere et la supuration
de cette membrane qui en a été la suite exigeoient
qu'on multipliât d'abord les saignées et qu'on appliquât
ensuite le trépan pour donner issue au pus. il paroît
que l'enfant a été la victime de l'omission de ces
secours si nécessaires et si bien indiqués. il n'a été
saigné qu'une fois et le trépan n'a été appliqué
que lorsque la mort étoit prochaine.
Mais mr. Arthaud ne présente cette observation à l'aca-
-démie que pour lui donner un nouvel exemple de
la supuration des poûmons et du foye à la suite
d'une playe de tete. c'est dans cette vue qu'il
rapporte une observation de mr. Gormand secrétaire
du collège royal des médecins de Nanci dans laquelle
un jeune homme qui étoit tombé de haut sur le coté
droit eut par contre-coup une blessure légere à la
tempe du même côté qui fut guérie en peu de jours.

la contusion ne parut pas plus dangereuse que la blessure, et l'on ne donna que de très legers secours au malade. cependant il eut des vomissemens, la fievre s'alluma, la diarrhée, la perte d'appétit et le marasme vinrent ensuite. comme il se plaignoit d'une douleur au côté droit, on imagina qu'il avoit des vers : on lui fit prendre de l'ipeca-cuanha et des antivermineux. il mourut. le foye étoit d'une couleur verdatre, sa substance étoit réduite en pus fétide et semblable à de la lie de vin. l'auteur ne dit pas qu'on ait ouvert le crâne. il présume que la supuration du foye a été plutôt l'effet de la contusion de ce viscere que du coup reçu sur l'os temporal. si cela est, comme il y a tout lieu de le croire, cette observation n'a aucun rapport avec la premiere et est tout à fait isolée, puisqu'elle ne prouve pas que la supuration du foye ait été l'effet de la contusion de l'os temporal.

viennent ensuite les réflexions de mr. arthaud. il attribue à deux causes la formation des abcès au foye à la suite des playes de tête : la premiere est un trans-port d'une humeur morbifique sur le foye : la seconde est un vice de la circulation. telle est sa doctrine. il conclut avec mr. bertrandi qu'il faut éviter de saigner du pied dans les playes de tête et qu'on doit préférer la saignée du bras et de la gorge, afin ~~d'obvier~~ de s'opposer à la formation d'un dépôt sur les poumons ou sur le foye.

tel est le precis d'un mémoire dont l'académie ne peut, à ce que je crois, retirer aucune utilité. si en le composant, mr. Arthaud n'a pu trouver la vraie cause de la formation des abcès du foye à la

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

suite des plaies de tête, si son travail ne présente que des réflexions vagues et de confuses, l'académie doit au moins lui savoir gré de l'avoir entrepris dans le desir de lui être utile, plutôt que par envie de se produire.

jeudi 2 septembre 1777. Lassus.